

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 6 octobre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Marchand effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>1) Il demande une intervention, afin que les entrepreneurs en construction soient facturés lorsqu'ils déchargent du ciment dans les égouts;</p> <p>2) Également, il réitère ses propos tenus lors de la séance du conseil du 2 septembre 2014, relativement aux problèmes de sécurité reliés au passage des bicyclettes sur les trottoirs, particulièrement sous les viaducs. Il explique que ce type de situation occasionne des risques de conflits et d'accidents pour les piétons, les personnes âgées et les personnes en fauteuil roulant.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR MARCHAND.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR MARCHAND.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Sol Côté	<p>Monsieur Sol Côté; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Côté, qui est jardinier au jardin communautaire du Carrefour, formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Il requiert du support et de l'aide pour les jardiniers communautaires, à la suite du non-renouvellement de l'entente de location intervenue entre la Ville et le propriétaire du terrain occupé par le jardin;</p> <p>2) Il aimerait qu'une entente non financière soit conclue avec les jardiniers communautaires et considère que leur relocalisation dans un autre jardin est inadéquate.</p>	<p>D. Moreau</p> <p>D. Moreau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
M. Jean-Philippe Sanche	<p>Monsieur Jean-Philippe Sanche; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Sanche est un citoyen de l'arrondissement depuis trois ans. Il se plaint de l'état pitoyable des infrastructures du planchodrome du parc Père-Marquette, comparativement à celles d'autres municipalités de la banlieue de Montréal. Il considère que c'est dangereux pour les usagers qui fréquentent cet équipement.</p>	M.-A. Gadoury	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Mathilde Quirion	<p>Madame Mathilde Quirion; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Quirion formule une question auprès du conseil et dépose des pièces à l'appui :</p> <p>Les travaux d'apaisement de la circulation sur la rue des Carrières se concrétiseront-ils d'ici un an, car le projet d'ajout de saillies ne s'est toujours pas réalisé. Elle considère qu'il doit être prioritaire.</p>	<p>D. Lafond</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, APPORTE DES PRÉCISIONS AUX COMMENTAIRES DE MONSIEUR LAFOND.</p>
M. Pierre Rogué	<p>Monsieur Pierre Rogué; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Rogué représente la communauté des cyclistes. Il est juriste et chercheur en sciences juridiques. L'objet de ses recherches concerne le <i>Code de la sécurité routière</i>. Il formule une question auprès du conseil :</p> <p>Le <i>Code de la sécurité routière</i> prévoit l'interdiction de stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection. Pourquoi n'y a-t-il pas d'actions de la part des services policiers et pourquoi la loi n'est-elle pas appliquée. Il demande également quand l'arrondissement mettra en place des dispositifs et une signalisation appropriés.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>M. Dea</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE COMMANDANT DE POLICE DU POSTE DE QUARTIER 35, MARTIN DEA, AJOUTE UN COMMENTAIRE AUX PROPOS DU MAIRE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Véronique Blondin	<p>Madame Véronique Blondin; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Blondin formule une question auprès du conseil et dépose une pétition à l'appui :</p> <p>Elle requiert une modification des feux de circulation au coin des boulevards Rosemont et Saint-Michel, en raison de fréquents accidents.</p>	M.-A. Gadoury	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Anick Druelle	<p>Madame Anick Druelle; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Druelle désire un suivi relativement à son intervention lors de la précédente séance du conseil d'arrondissement concernant le projet de l'agrandissement de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous (CSDM). Elle prétendait que l'avis public n'avait pas été affiché sur l'immeuble de l'école pour la tenue de l'assemblée de consultation publique du 7 juillet 2014.</p>	D. Lafond F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE UN COMMENTAIRE AUX PROPOS DE MONSIEUR LAFOND.</p>
M. Louis Brillant	<p>Monsieur Louis Brillant; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Brillant aimerait savoir s'il y aura des études sur la circulation de la 16^e Avenue et sur l'impact du stationnement sur rue aux abords de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. De plus, il voudrait une démonstration que le projet d'agrandissement de cette école rencontre les critères du <i>Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal</i>.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Réjeanne Leclair	<p>Madame Réjeanne Leclair; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Leclair aimerait connaître les mesures prévues par l'arrondissement, incluant une intensification de la présence policière, concernant la vitesse et les flux de circulation sur la 15^e Avenue, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique Est, en raison du camionnage et de la présence de deux établissements scolaires dans ce secteur.</p>	<p>M.-A. Gadoury</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, APPORTE DES PRÉCISIONS AUX PROPOS DE MONSIEUR GADOURY.</p>
Mme Julie Caron	<p>Madame Julie Caron; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Caron formule une question auprès du conseil et dépose une pétition à l'appui :</p> <p>Elle réclame la cessation de l'amplification sonore de la place Shamrock et une consultation des résidents de ce secteur concernant les impacts de cette mesure, en dépit des édifications d'ordonnances qui ont été votées pour permettre le bruit du jeudi au dimanche, de 11 h à 22 h.</p>	<p>F. Limoges</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, RÉPOND SUR PLACE.</p>
M. Francis Lapierre	<p>Monsieur Francis Lapierre; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Lapierre est en désaccord avec les propos du maire à l'effet qu'il n'y a pas de crise du logement ni d'embourgeoisement dans l'arrondissement. À cet égard, il énonce deux études mises de l'avant par le comité de logement.</p>	<p>K. S. Langlois</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE</p> <p>LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT, MAÎTRE KARL SACHA LANGLOIS, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, APPORTE DES COMMENTAIRES À LA RÉPONSE DE MAÎTRE LANGLOIS.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Yves Labelle	<p>Monsieur Yves Labelle; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Labelle formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Lors d'une séance du conseil d'arrondissement précédente, il avait constaté une erreur concernant le <i>Règlement sur le bruit</i>, lequel interdit le camionnage de livraison entre 19 h et 7 h;</p> <p>2) Question référée à la Direction du développement du territoire et des études techniques. Voir « Dossiers ouverts ».</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
M. Michel Richard	<p>Monsieur Michel Richard; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Richard en profite pour remercier, au nom de la Coalition Jeanne-Mance, l'intervention de l'arrondissement relativement à la pose de bollards et à la plantation d'arbres. Par contre, il dénonce le bruit occasionné par le camionnage et la construction dans son quartier, entre 7 h et 19 h.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Pierre Voisard	<p>Monsieur Pierre Voisard; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Voisard est un résidant des terrains Angus depuis 1987. Il se plaint de la pollution canine dans le parc Rose-Pesotta, ce qui confine les enfants et leurs parents à éviter le gazonnement. Il formule une question auprès du conseil et dépose une pétition à l'appui :</p> <p>Il aimerait qu'on interdise l'accès aux chiens dans le parc Rose-Pesotta, ainsi que dans d'autres parcs. Également, il propose la mise en place d'une boîte de compostage dans un coin du parc destinée aux déjections animales.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR VOISARD.</p>
M. Noël Deslauriers	<p>Monsieur Noël Deslauriers; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Deslauriers formule trois questions auprès du conseil :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Il demande une zone de feu piéton protégé sur la traverse de la rue Rachel Est et à l'angle de la rue Préfontaine; 2) Il demande quand aura lieu l'enfouissement des fils et le retrait des poteaux électriques du côté nord de la rue Rachel Est, aux abords du Technopôle Angus; 3) Question référée à la Direction du développement du territoire et des études techniques. Voir « Dossiers ouverts ». 	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Jean Lefebvre	<p>Monsieur Jean Lefebvre; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Lefebvre formule une question auprès du conseil et dépose une pièce à l'appui :</p> <p>Il aurait aimé être consulté à propos du projet de règlement interdisant le service au volant (01-279-39) et propose un sursis à sa deuxième lecture.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR LEFEBVRE.</p>
M. Éric Beaulieu	<p>Monsieur Éric Beaulieu; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Beaulieu déplore la détérioration des infrastructures dans les parcs de <i>skateboard</i> et demande s'il y aura une revitalisation, car il constate un exode des planchistes. Il suggère aussi la mise sur pied d'un comité de <i>skateboard</i>.</p>	F. W. Croteau M.-A. Gadoury	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, AJOUTE QU'IL EST PRÊT À RENCONTRER MONSIEUR BEAULIEU ET À FORMER UN COMITÉ. IL AJOUTE AUSSI DES COMMENTAIRES À LA RÉPONSE DU MAIRE.</p>
M. Alex Fortin	<p>Monsieur Alex Fortin; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Fortin fait partie du Comité mobilité Rosemont qui appuie la décision de prolongement de la voie réservée aux autobus sur la rue Beaubien Est. Il aimerait savoir quand sera-t-elle opérationnelle.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Yves Breault	<p>Monsieur Yves Breault; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Breault est propriétaire d'un commerce et d'une résidence, lesquels sont situés sur la rue Beaubien Est et sont voisins du Bar Brutus. Il se plaint de l'attroupement des fumeurs devant l'entrée de son immeuble résidentiel. Également, il dénonce le bruit causé par les camions de livraison et considère que la musique du bar est trop forte et se répercute chez les résidents du secteur. Il formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Ce bar a-t-il un permis pour obstruer les trottoirs;</p> <p>2) Comment faire appliquer la réglementation sur le bruit, alors que la Ville incite les citoyens à trouver un compromis avec le propriétaire du bar.</p>	<p>D. Lafond</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>M. Dea</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, APPORTE UNE PRÉCISION AUX PROPOS DE MONSIEUR LAFOND.</p> <p>LE COMMANDANT DE POLICE DU POSTE DE QUARTIER 35, MARTIN DEA, RENCHÉRIT AUX RÉPONSES DE MESSIEURS LAFOND ET CROTEAU.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 6 octobre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUNE QUESTION INTERNET NE FUT ACHEMINÉE AUX SERVICES MUNICIPAUX À LA SUITE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.